

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1040**8 octobre 2003****SOMMAIRE**

A.R.T. Investment S.A., Luxembourg	49908	European Oil Fields Services S.A., Luxembourg ..	49896
Acqua Holding S.A., Luxembourg	49894	European Strategic Investments S.A., Luxem-	49914
Adeon S.A., Luxembourg	49896	bourg	
Albury Holding S.A., Luxembourg	49880	Evolys International S.A., Luxembourg	49906
Alcostop S.A., Luxembourg	49891	Ferdofinance S.A., Luxembourg	49917
Alcostop S.A., Luxembourg	49891	FIPO S.A. Lux, First Opinion S.A. Luxembourg,	
Algora S.A., Luxembourg	49914	Luxembourg	49891
Algori Score S.A., Luxembourg	49915	Forte S.A., Luxembourg	49893
Anteria S.A., Luxembourg	49896	Fountain Holding S.A., Luxembourg	49875
Arinso Luxembourg S.A., Luxembourg	49919	Frankline International S.A., Luxembourg	49911
Asor S.A., Luxembourg	49917	Frankline S.A., Luxembourg	49911
Asor S.A., Luxembourg	49917	G.H.N. S.A., Luxembourg	49916
Asor S.A., Luxembourg	49917	Gadir Holding S.A., Luxembourg	49914
Atlantas Saga Conseil S.A., Luxembourg	49898	Gadir Holding S.A., Luxembourg	49918
Belfil S.A., Luxembourg	49876	Ganot, S.à r.l., Luxembourg	49904
Centaura Promotions S.A., Luxembourg	49890	General Re - Reinsurance and Investment, S.à r.l.,	
Chelsfield (Global Switch), S.à r.l., Luxembourg ..	49893	Luxembourg	49876
Chordia Invest I Holding S.A., Luxembourg	49876	Global Vision S.A., Remich	49908
Coeur-à-Coeur, A.s.b.l., Junglinster	49881	Golfstar S.A., Luxembourg	49877
Compagnie de Participations Ambra Holding S.A.,		Golfstar S.A., Luxembourg	49877
Luxembourg	49915	Graal S.A., Luxembourg	49912
Compagnie de Participations Ambra Holding S.A.,		Hobevest S.A.H., Luxembourg	49899
Luxembourg	49915	Hobevest S.A.H., Luxembourg	49899
D&B Constructions S.A., Luxembourg	49895	Hobevest S.A.H., Luxembourg	49899
Dauschkaul Holding S.A., Luxembourg	49887	Hobevest S.A.H., Luxembourg	49899
Dauschkaul Holding S.A., Luxembourg	49887	Hobevest S.A.H., Luxembourg	49899
Dauschkaul Holding S.A., Luxembourg	49887	Hobevest S.A.H., Luxembourg	49900
Dauschkaul Holding S.A., Luxembourg	49889	Hobevest S.A.H., Luxembourg	49900
Dauschkaul Holding S.A., Luxembourg	49889	Hobevest S.A.H., Luxembourg	49916
Dauschkaul Holding S.A., Luxembourg	49889	Hobevest S.A.H., Luxembourg	49916
DeRobertis S.A., Luxembourg	49901	Huelewee S.A., Luxembourg-Findel	49887
Eidosmedia International S.A., Luxembourg	49919	Huelewee S.A., Luxembourg-Findel	49887
Eikon Invest I Holding S.A., Luxembourg	49875	Huelewee S.A., Luxembourg-Findel	49887
Eikon Invest II Holding S.A., Luxembourg	49875	Huelewee S.A., Luxembourg-Findel	49888
Eikon Invest III Holding S.A., Luxembourg	49878	Huelewee S.A., Luxembourg-Findel	49888
Eurimar S.A., Luxembourg	49897	Huelewee S.A., Luxembourg-Findel	49888
Euro Participations & Investissements S.A., Luxem-		Inter 2000, S.à r.l., Luxembourg	49884
bourg	49897	Inter 2000, S.à r.l., Luxembourg	49884
European Dynamics Luxembourg S.A., Luxem-		International Harbours Development S.A., Luxem-	
bourg	49874	bourg	49898

International Marine Travel S.A., Luxembourg . . .	49879	Pay Holding S.A., Luxembourg	49898
International Marine Travel S.A., Luxembourg . . .	49879	Pernambuco S.A., Luxembourg	49896
Investec Finance, S.à r.l., Luxembourg	49892	Platin and Partners, S.à r.l., Luxembourg	49890
Investec S.A., Luxembourg	49892	Prokyon S.A., Luxembourg	49915
Joypar S.A., Luxembourg	49892	Property Investment Holdings, S.à r.l., Luxembourg	49884
Karl Augustin Transportgesellschaft m.b.H., Zweigniederlassung Luxembourg, Wasserbillig	49919	PSK, Nouvelle Promotion Schmit et Klein S.A., Bertrange	49879
Karp-Kneip Logistics S.A., Luxembourg	49875	Retail Estates Luxembourg S.A., Luxembourg	49892
Karp-Kneip Participations S.A., Luxembourg	49875	RTL Group S.A., Luxembourg	49889
Kawegrinvest Holding S.A., Luxembourg	49890	Sigma Associés S.A., Luxembourg	49893
Kintel Holding S.A., Luxembourg	49920	Sigma Tau America S.A., Luxembourg	49891
Kintel Holding S.A., Luxembourg	49920	Sigma Tau America S.A., Luxembourg	49874
Kintel Holding S.A., Luxembourg	49920	Société Financière pour l'Innovation Technologique S.A., Luxembourg	49918
LBK Finance Holding S.A., Luxembourg	49878	Société Financière pour l'Innovation Technologique S.A., Luxembourg	49918
Luxembourg Food and Beverage S.A., Luxembourg	49895	Sogeho International S.A., Luxembourg	49893
Marge S.A., Luxembourg	49897	Strabag Lux S.A., Luxembourg	49892
Money Holding S.A., Luxembourg	49909	Sunland Investments S.A., Luxembourg	49883
Money Holding S.A., Luxembourg	49909	Sunland Investments S.A., Luxembourg	49883
Money Holding S.A., Luxembourg	49909	Sunu Assurances Holding S.A., Luxembourg	49879
Money Holding S.A., Luxembourg	49909	Survey International S.A., Luxembourg	49886
Money Holding S.A., Luxembourg	49910	Sutter International Group S.C.A., Luxembourg	49901
Money Holding S.A., Luxembourg	49910	Theobroma Holding S.A., Luxembourg	49894
Money Holding S.A., Luxembourg	49910	Theobroma S.A., Luxembourg	49894
Money Holding S.A., Luxembourg	49910	Tubilux International S.A., Luxembourg	49878
Money Holding S.A., Luxembourg	49910	Tubilux International S.A., Luxembourg	49878
N.R.G. Belgium S.A., Steinsel	49883	Two Seas Charter S.A., Luxembourg	49881
N.R.G. Belgium S.A., Steinsel	49883	Universal Risk Partners, GmbH, Luxembourg	49876
Never Holding S.A., Luxembourg	49894	Valdivia Financial S.A., Luxembourg	49894
Orconsult Holding S.A., Luxembourg	49880	Vector Fund, Sicav, Luxembourg	49897
Osteria I Due Galli, S.à r.l., Luxembourg	49884	Waterfront, S.à r.l., Luxembourg	49890
Otranto Holding S.A., Luxembourg	49896	Xerium 2 S.A., Luxembourg	49897
Overland Investment S.A., Luxembourg	49895	Zenith Sicav, Luxembourg	49900
P.F. Wellness Holding S.A., Luxembourg	49916		

SIGMA TAU AMERICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.949.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIGMA TAU AMERICA S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(057044.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

EUROPEAN DYNAMICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 64.911.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(057063.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KARP-KNEIP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 63.996.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

KARP-KNEIP PARTICIPATIONS S.A.

Signature

(056833.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

KARP-KNEIP LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 63.995.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

KARP-KNEIP LOGISTICS S.A.

Signature

(056835.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

EIKON INVEST I HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 78.493.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

EIKON INVEST I HOLDING S.A.

Signatures

(056842.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

EIKON INVEST II HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 79.419.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

EIKON INVEST II HOLDING S.A.

Signatures

(056843.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

FOUNTAIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 79.423.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

FOUNTAIN HOLDING S.A.

Signatures

(056845.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

GENERAL RE - REINSURANCE AND INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-1643 Luxembourg, 8, rue de la Grève.

H. R. Luxemburg B 49.812.

Hiermit teilen wir Ihnen mit, dass unsere Domiziladresse per 1. Oktober 2003 von:

- 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

nach:

- 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg

ändert.

M. Eichenberger

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03253. – Reçu 89 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(056847.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

CHORDIA INVEST I HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 80.166.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

CHORDIA INVEST I HOLDING S.A.

Signatures

(056850.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

UNIVERSAL RISK PARTNERS, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1643 Luxembourg, 8, rue de la Grève.

H. R. Luxemburg B 49.822.

Hiermit teilen wir Ihnen mit, dass unsere Domiziladresse per 1. September 2003 von:

11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

nach:

8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg

ändert.

Luxemburg, den 12. September 2003.

M. Eichenberger

Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03259. – Reçu 89 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(056851.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

BELFIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 86.819.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 12 août 2002 que:

La démission de Marc Robert, en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est cooptée en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2003.

Pour inscription - Réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056866.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

GOLFSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.208.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2003

La séance est ouverte à 13.45 heures.

L'assemblée désigne comme président M^e Georges Philippe, comme secrétaire Monsieur Guido Banholzer et choisit pour remplir les fonctions de scrutateur Monsieur Eduardo Verela.

Le Bureau ainsi constitué constate que suivant la liste de présence signée par tous les actionnaires présents ou représentés, les porteurs de 30.000 actions représentant la totalité du capital social, sont réunis et que dans ces circonstances il a pu être fait abstraction des convocations prévues par la loi et l'assemblée en décharge, pour autant que de besoin, le conseil d'administration en déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à ses délibérations et qui est conçu comme suit:

1. Démission du commissaire aux comptes M. Reto Morosani.
2. Election.

Première résolution

Monsieur le président informe l'assemblée de la démission de Monsieur Reto Morosani selon lettre du 30 juillet 2003. L'assemblée accorde décharge à Monsieur Morosani.

Deuxième résolution

Nomination de la société EXAM AG comme nouveau commissaire aux comptes jusqu'aux élections ordinaires. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

G. Philippe / G. Banholzer / E. Varela.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056856.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

GOLFSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.208.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 août 2003

La séance est ouverte à 13.45 heures.

L'assemblée désigne comme président M^e Georges Philippe, comme secrétaire Monsieur Guido Banholzer et choisit pour remplir les fonctions de scrutateur Monsieur Eduardo Varela.

Le Bureau ainsi constitué constate que suivant la liste de présence signée par tous les actionnaires présents ou représentés, les porteurs de 30.000 actions représentant la totalité du capital social, sont réunis et que dans ces circonstances il a pu être fait abstraction des convocations prévues par la loi et l'assemblée en décharge, pour autant que de besoin, le conseil d'administration en déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à ses délibérations et qui est conçu comme suit:

- 1) Approbation de la tenue de l'assemblée générale ce 14 août 2003 en déviation de l'art. 11 des Statuts.
- 2) Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2002.
- 3) Approbation du bilan et du compte des pertes et profits au 31 décembre 2002 - utilisation des résultats.
- 4) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire en fonction.
- 5) Elections.
- 6) Divers.

Monsieur le président déclare que les bilans et les rapports du commissaire ont été mis à la disposition des actionnaires. Puis il donne lecture du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

Après l'échange de diverses observations, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui toutes sont prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des explications données par Monsieur le président, approuve à l'unanimité la tenue de l'assemblée générale ce jour et décharge le conseil d'administration expressément de toute responsabilité y afférente.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, les approuve dans toutes leurs parties.

Troisième résolution

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 sont approuvés tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. L'assemblée décide de reporter la perte de EUR 202.237,- sur l'exercice 2003.

Quatrième résolution

Décharge de leur gestion est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction.

Cinquième résolution

Nomination des administrateurs Georges Philippe, Guido Banholzer et Eduardo Varela et du commissaire aux comptes EXAM AG pour une nouvelle période de six ans, jusqu'à l'exercice 2008.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 14 août 2003.

G. Philippe / G. Banholzer / E. Varela.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01471. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056863.3/000/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

EIKON INVEST III HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 82.133.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

EIKON INVEST III HOLDING S.A.

Signatures

(056853.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

LBK FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 82.138.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

LBK FINANCE HOLDING S.A.

Signatures

(056855.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

TUBILUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 61.667.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(056859.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

TUBILUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 61.667.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(056862.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

INTERNATIONAL MARINE TRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 82.202.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 18 juin 2003 que:

Est élu définitivement l'administrateur qui avait été coopté le 12 août 2002, à savoir TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire de l'an 2004.

Pour inscription - réquisition

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056861.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

INTERNATIONAL MARINE TRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 82.202.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 12 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est cooptée, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle Statutaire de l'an 2003.

Pour inscription - réquisition

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056858.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SUNU ASSURANCES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 80.847.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(056865.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

**PSK, NOUVELLE PROMOTION SCHMIT ET KLEIN S.A., Société Anonyme,
(anc. PROMILUX II S.A.).**

Siège social: L-8079 Bertrange, 117A, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 66.647.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1^{er} octobre 1998, acte publié au Mémorial C n° 913 du 17 décembre 1998, modifiée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 44 du 9 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PSK, NOUVELLE PROMOTION SCHMIT ET KLEIN S.A.

KPMG Experts-Comptables

Signature

(056937.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ORCONSULT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.352.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2003

La séance est ouverte à 15.30 heures.

L'Assemblée désigne comme président M^e Georges Philippe,
comme secrétaire Mme Nives Zanotto et
choisit pour remplir les fonctions de scrutateur M. Guido Banholzer.

Le Bureau ainsi constitué constate que suivant liste de présence signée par tous les actionnaires présents ou représentés, les porteurs de 1.500 actions représentant la totalité du capital social, sont réunis et que dans ces circonstances il a pu être fait abstraction des convocations prévues par la loi et l'Assemblée en décharge, pour autant que besoin, le conseil d'administration en déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à ses délibérations et qui est conçu comme suit:

1. Démission du Commissaire aux Comptes M. Reto Morosani.
2. Election.

Première résolution

Monsieur le Président informe l'Assemblée de la démission de Monsieur Reto Morosani selon lettre du 30 juillet 2003. L'Assemblée accorde décharge à Monsieur Morosani.

Deuxième résolution

Nomination de la société EXAM AG comme nouveau Commissaire aux Comptes jusqu'aux élections ordinaires. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signé: G. Philippe, N. Zanotto, G. Banholzer, E. Varela.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056874.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ALBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.384.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires,
tenue en date du 14 août 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée est présidée par Monsieur Lindsay Leggat Smith, demeurant en Principauté de Monaco. Le président appelle aux fonctions de secrétaire Madame Pirjo Helena Saurin, demeurant en Principauté de Monaco. Il désigne comme scrutateur Monsieur David Solomon demeurant en Principauté de Monaco.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le président expose:

1. Qu'il résulte d'une liste de présence dûment dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que sur les 20.000 (vingt mille) actions sans valeur nominale représentant le capital social de la société ALBURY HOLDING S.A. de EUR 498.000,- (quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros) toutes les actions étant représentées, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à son ordre du jour, sur convocation établie par le conseil d'administration préalable en date du 30 juillet 2003, les actionnaires ayant été d'accord de se réunir sans autres formalités et avec l'ordre du jour qu'il leur a été soumis. Ladite liste de présence restera annexée au présent procès-verbal.

2. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- a) démissions et nominations statutaires et quitus.

Ceci exposé, l'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, chacune séparément et chacune à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée approuve la démission de M. Lindsay Leggat Smith ainsi que la démission de Mme Pirjo Saurin en tant qu'administrateurs de la société et leur donne quitus jusqu'à ce jour, décharge pleine et entière leur est donnée concernant l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer AMSAM MANAGEMENT LIMITED ainsi que M. Arnaud Revel en qualité d'administrateurs d'ALBURY HOLDING S.A., en lieu et place de M. Lindsay Leggat Smith et de Mme Pirjo Saurin démissionnaires. Les mandats d'administrateurs de M. Arnaud Revel et d'AMSAM MANAGEMENT Ltd sont confirmés pour une période échéant lors de l'assemblée générale ordinaire jusqu'à l'exercice suivant.

Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs au domiciliataire M^e Reichling à l'effet de procéder à l'ensemble des formalités de publicité et d'enregistrement relatives aux dites démissions et nominations auprès des autorités luxembourgeoises.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et chacune à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée à 12.30 heures.

Fait à Luxembourg, le 14 août 2003.

Les membres du bureau

L. L. Smith / P. H. Saurin / D. Solomon

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Liste de présence

Nom, prénom ou dénomination sociale	Nombre		Signatures
	d'actions	de voix	
AMSAM NOMINEES LIMITED	19.996	19.996	Signature
ETIVE HOLDINGS LIMITED	4	4	Signature
Total:	20.000	20.000	

Certifié sincère et exacte, la présente feuille de présence arrêtée à 2 actionnaires présents ou représentés, possédant ensemble 20.000 actions.

L. L. Smith / P. H. Saurin / D. Solomon

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI02014. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056868.3/000/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

TWO SEAS CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 74.905.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2003 que:

La démission de Mademoiselle Sandrine Jaramillo en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Mamadou Dione, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription - réquisition

Signature

(056875.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

COEUR-A-COEUR, Association sans but lucratif.

Siège social: L-6114 Junglinster, 1, rue d'Echternach.

R. C. Luxembourg F 205.

STATUTS

Art. 1^{er}. Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif dans son premier titre

Art. 2. L'association est dénommée COEUR-A-COEUR. Elle a pour objet l'organisation de rencontres amicales. Elle est laïque, sans but politique, syndical ou religieux.

Art. 3. Siège social. Le siège social est fixé à L-6114 Junglinster au numéro 1 de la rue d'Echternach.

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration, la ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

Art. 4. Composition. L'association se compose de trois membres actifs:

1) Monsieur Back Fernand

Profession: commerçant

Domicile: 1, rue d'Echternach, L-6114 Junglinster

Nationalité: Française

2) Madame Choytun Narvada

Profession: aucune

Domicile: 21, rue Alex Eck, L-9242 Diekirch

Nationalité: Française

3) Madame Righi Christine

Profession: secrétaire

Domicile: 9, rue de Brabant L-9213 Diekirch

Nationalité: Française

Art. 5. Admission. Pour faire partie de l'Association, il faut être agréé par le Bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

Art. 6. Les membres.

- Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association; ils sont dispensés de cotisations.
- Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser chaque année une somme annuellement fixée par l'assemblée générale

Art. 7. Radiations. La qualité de membre se perd par:

- a) la démission
- b) le décès
- c) La radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Bureau pour fournir des explications.

Art. 8. Ressources. Les ressources de l'association comprennent:

- 1) Le montant des cotisations
- 2) Les subventions de l'Etat, des communes et autres institutions publiques
- 3) Toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires

Art. 9. Conseil d'Administration. L'association est dirigée par un conseil de trois membres, élus pour un an par l'Assemblée Générale. Ils sont rééligibles par tacite reconduction.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé de:

- 1) Un Président
- 2) Un ou plusieurs Vice-Présidents
- 3) Un Secrétaire
- 4) Un Trésorier

Seul le président est investi de pouvoir général et de pouvoir de signature pour tous les actes au nom de l'association.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devraient normalement expirer le mandat des membres qu'ils remplacent.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration se réunit une fois au moins par an, sur convocation du président ou sur la demande d'un cinquième de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

Art. 11. Assemblée Générale Ordinaire. L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit chaque année.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour proposé est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du Bureau, préside l'assemblée et expose la situation de l'association.

Le trésorier rend compte de la gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

Art. 12. Assemblée Générale Extraordinaire. Si besoin est, ou sur la demande de plus de la moitié des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Art. 13. Règlement. Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration, qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Art. 14 . Dissolution. En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément aux lois et règlements en cours.

Liste des membres de l'Association COEUR-A-COEUR

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Domicile</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Signature</i>
1) Back	Fernand	1, rue d'Echternach, L-9114 Junglinster	Française	Signature
2) Choytun	Narvada	21, rue Alex Eck, L-9242 Diekirch	Française	Signature
3) Righi	Christiane	9, rue de Brabant, L-9213 Diekirch	Française	Signature

Fait à Dieckich, le 07 juillet 2003.

Pour l'Association COEUR-A-COEUR

F. Back / -

Président / -

Enregistré à Diekirch, le 1^{er} septembre 2003, réf. DSO-AI00005. – Reçu 357 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Felten.

(056894.3/000/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SUNLAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.035.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(056878.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SUNLAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.035.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(056876.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

N.R.G. BELGIUM, Société Anonyme.

Siège social: B-1070 Anderlecht, Riverside Business Park, boulevard International 55, boîte 19.
Succursale à Luxembourg: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 9.642.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P.N.R.G. BELGIUM S.A.

P. Lefèvre

General Manager

(056888.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

N.R.G. BELGIUM, Société Anonyme.

Siège social: B-1070 Anderlecht, Riverside Business Park, boulevard International 55, boîte 19.
Succursale à Luxembourg: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 9.642.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée annuelle ordinaire, tenue le 6 mai 2003

Nominations statutaires

L'assemblée a décidé de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la société:

- Monsieur Johannes Vloemans, Frans Halslaan 10, à 1412 HT Naarden (Pays-Bas);
- Monsieur Jim Potter, Kingsley Avenue 10, à Camberly GU 15 2LZ (Grande-Bretagne);
- Monsieur Carol Dona, Middelstebaan 42, à 5263 EW Vugth (Pays-Bas); et
- Monsieur Michel De Bosschere, Prins Albertlaan 73 bus 302, à 8660 De Panne (Belgique).

Les tâches des administrateurs se termineront immédiatement après l'assemblée annuelle qui approuvera les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

D. de Timary

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056885.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

INTER 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 77.001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

(056883.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

INTER 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 77.001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

(056887.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

PROPERTY INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 89.644.

Par décision du gérant de la société, le siège social est transféré du 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, à 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2003.

PROPERTY INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l.

F. Mj van Rijn

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056896.3/664/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

OSTERIA I DUE GALLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 95.583.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

Ont comparu:

1. Monsieur Daniel Pupita, employé privé, né à Esch-sur-Alzette, le 24 août 1962, demeurant à L-3859 Schifflange, 17, rue Michel Noel.

2. Monsieur Aniello Cuda, cuisinier, né à Futani (Italie), le 5 décembre 1972, demeurant à L-4910 Hautcharage, 36, rue de Bascharage.

Lesquels comparants ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les parties ci-avant désignées et toutes personnes, physiques ou morales, qui pourront devenir associées dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques, avec établissement de restauration.

La société pourra de façon générale entreprendre toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet et qui seront de nature à faciliter le développement.

La société peut également s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion à toutes autres sociétés ou entreprises similaires susceptibles de favoriser directement ou indirectement le développement des affaires.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de OSTERIA I DUE GALLI, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 6. Le capital est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Ces parts sont souscrites comme suit:

1) Monsieur Daniel Pupita, employé privé, né à Esch-sur-Alzette, le 24 août 1962, demeurant à L-3859 Schifflange, 17, rue Michel Noel, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2) Monsieur Aniello Cuda, cuisinier, né à Futani (Italie), le 5 décembre 1972, demeurant à L-4910 Hautcharage, 36, rue de Bascharage, une part sociale.	1
Total: cent parts sociales	100

Les associés déclarent et reconnaissent que le montant du capital est entièrement libéré et se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs et pour cause de décès à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, lesquels représentent la société soit individuellement, soit conjointement. Leurs pouvoirs seront fixés par l'assemblée générale des associés. Ils peuvent à tout moment être révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille trois.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés qui peuvent le reporter à nouveau ou le distribuer.

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales et ses amendements successifs se trouvent remplies.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont assumés par elle en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 990,- euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est établie à L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.

2. L'assemblée générale désigne comme gérant administratif de la société, Monsieur Daniel Pupita, employé privé, né à Esch-sur-Alzette, le 24 août 1962, demeurant à L-3859 Schifflange, 17, rue Michel Noel.

3. L'assemblée générale désigne comme gérant technique de la société, Monsieur Aniello Cuda, cuisinier, né à Futani (Italie), le 5 décembre 1972, demeurant à L-4910 Hautcharage, 36, rue de Bascharage.

4. Jusqu'à concurrence du montant de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR) la société est valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérant, au-delà de cette somme la signature conjointe des deux gérants est requise.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Pupita, A. Cuda, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 25 août 2003, vol. 467, fol. 11, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Gloden.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 29 août 2003.

A. Lentz.

(056892.3/221/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SURVEY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2725 Luxembourg, 5, rue Nicolas Van Werveke.
R. C. Luxembourg B 37.342.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2003

Le 30 juillet 2003, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Bureau

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Georges Pierson.
Le président désigne comme secrétaire et comme scrutateur Madame Sabine Pierson.

Composition de l'assemblée

Sont présents les actionnaires mentionnés à la liste de présence signée par chacun d'eux avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste des présences que toutes les actions sont présentes.

Exposé du président

Monsieur le président expose que la présente réunion a pour ordre du jour:

- la confirmation de la nomination du nouveau commissaire et la prolongation de son mandat.

Constataion de la validité de l'assemblée

A l'unanimité tous les faits exposés par Monsieur le président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée.

Délibérations

1. L'assemblée confirme pour autant que de besoin la confirmation de la nomination de Monsieur Georges Pierson au poste de commissaire pour un mandat de 2 ans et demi expirant le 30 juin 2003, ce mandat étant gratuit.

2. L'assemblée décide de renouveler son mandat gratuit pour une durée de 6 ans prenant cours le 1^{er} juillet 2003 pour se terminer le 30 juin 2009.

L'assemblée charge Madame Sabine Pierson de procéder aux mesures de publications imposées par la loi.

Madame la secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

La séance est levée à 11.30 heures.

R. De Wolf / G. Pierson / S. Pierson.

Liste de présence

Nombre d'actions		Signature
Georges Pierson	750	Signature
Rita De Wolf	200	Signature
Sabine Pierson	300	Signature
Total:	1.250	
Sur:	1.250	

Signature / Signature

Le Président / Le secrétaire et scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00187. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056893.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

HUELEWEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg-Findel, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.419.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(056900.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

HUELEWEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg-Findel, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.419.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(056899.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

HUELEWEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg-Findel, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.419.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(056898.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

DAUSCHKAUL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.533.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(056902.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

DAUSCHKAUL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.533.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(056901.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

DAUSCHKAUL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.533.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Signature.

(056897.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

HUELEWEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg-Findel, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.419.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 21 septembre 1998*

Les comptes clôturés au 30 juin 1998 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 1998.

Les mandats de Arthur Lorang, Jacqueline Arnoldy-Lorang et Paul Attallas, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

HUELEWEE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056909.3/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HUELEWEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg-Findel, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.419.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 20 septembre 1999*

Les comptes clôturés au 30 juin 1999 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 1999.

Les mandats de Arthur Lorang, Jacqueline Arnoldy-Lorang et Paul Attallas, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2005.

Pour extrait sincère et conforme

HUELEWEE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056908.3/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HUELEWEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg-Findel, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.419.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 18 septembre 2000*

Les comptes clôturés au 30 juin 2000 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2000.

Les mandats de Arthur Lorang, Jacqueline Arnoldy-Lorang et Paul Attallas, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2006.

Pour extrait sincère et conforme

HUELEWEE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02776. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056907.3/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

RTL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 10.807.

Les comptes annuels au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01581, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature

Un mandataire

(056929.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DAUSCHKAUL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.533.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 7 juin 1999

Les comptes clôturés au 31 décembre 1998 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1998.

Les mandats de Messieurs Arthur Lorang et Paul Attalas, et de Madame Jacqueline Arnoldy, administrateurs, et le mandat de Monsieur Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 1999.

Pour extrait sincère et conforme
DAUSCHKAUL HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056911.3/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DAUSCHKAUL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.533.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 5 juin 2000

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

Les mandats de Messieurs Arthur Lorang et Paul Attalas, et de Madame Jacqueline Arnoldy, administrateurs, et le mandat de Monsieur Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Pour extrait sincère et conforme
DAUSCHKAUL HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056910.3/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DAUSCHKAUL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 25.533.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 5 juin 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Messieurs Arthur Lorang et Paul Attalas, et de Madame Jacqueline Arnoldy, administrateurs, et le mandat de Monsieur Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme
DAUSCHKAUL HOLDING S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056906.3/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

WATERFRONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.757.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(056934.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

CENTAURE PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 81.611.

Constituée par-devant M^e Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 2001, acte publié au Mémorial C n° 988 du 10 novembre 2001, modifiée par-devant le même notaire, en date du 6 mai 2002, acte publié au Mémorial C n° 1151 du 31 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme
Pour CENTAURE PROMOTIONS S.A.
KPMG Experts-Comptables
Signature

(056938.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

PLATIN AND PARTNERS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 6, plateau Altmünster.
R. C. Luxembourg B 68.026.

Monsieur Vladimir Vitches,
gérant administratif de la société PLATIN AND PARTNERS (UM PLATEAU), 6, plateau Altmünster L-1123 Luxembourg

demande que soit attribué à

Monsieur Totis Martial

la gérance technique de l'établissement, ainsi que l'autorisation de débit de boissons.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

V. Vitches.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02699. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056940.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KAWEGRINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 10.687.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 février 2003.

H. Hellinckx.

(057059.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ALCOSTOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 80.925.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

(056943.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ALCOSTOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 80.925.

Décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2003

- Les comptes au 31 décembre 2002 ont été approuvés.
- Les activités de la société continuent malgré le fait que les pertes accumulées dépassent 75% du capital.
- Les administrateurs et le commissaire sont déchargés de leur responsabilité pour l'année 2002.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056946.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

FIPO S.A. LUX, FIRST OPINION S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.270.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Signature.

(056941.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SIGMA TAU AMERICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.949.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 août 2003

Résolution

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Federico Franzina comme administrateur et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de nommer avec effet à ce jour comme nouvel administrateur Monsieur Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

L'Assemblée nomme DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 à la fonction de Commissaire aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SIGMA TAU AMERICA S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056969.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

INVESTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.841.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2002 sont enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03175, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

(056942.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

STRABAG LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.375.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour STRABAG LUX S.A.

Signature

(056944.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

**INVESTEC FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. INVESTEC FINANCE S.A.).**

Capital social: GBP 360.458.640,-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.359.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03177, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

(056945.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

JOYPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.050.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour JOYPAR S.A.

Signature

(056947.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

RETAIL ESTATES LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.278.

—
Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour RETAIL ESTATES LUXEMBURG S.A.

Signature

(056949.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SOGEHO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 69.904.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 août 2003 que:
- Monsieur Olivier Dorier, Administrateur de sociétés, demeurant au 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg;
- Madame Angèle Grotz, Administrateur de sociétés, demeurant au 8, rue du Commerce à L-8315 Olm,
ont été nommés administrateurs en remplacement de Messieurs Bruno Beernaerts et David De Marco. Pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056948.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

FORTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.194.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour FORTE S.A.

Signature

(056950.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SIGMA ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.289.

Monsieur Joseph Wilwert informe qu'il démissionne avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de ladite société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

J. Wilwert.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056951.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

CHELSEFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 75.216.

Extrait de la résolution des associés de la Société prise en date du 12 septembre 2003

Les associés acceptent la démission de Monsieur Andrew Wilson et lui donnent pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat en tant que gérant de la Société, de sorte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- 1) Monsieur Peter Armstrong;
- 2) Monsieur Barrie J. Webb;
- 3) Monsieur Wolfgang Zepf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

CHELSEFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056967.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

THEOBROMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.010.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour THEOBROMA HOLDING S.A.

Signature

(056952.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

THEOBROMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.010.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour THEOBROMA S.A.

Signature

(056953.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

VALDIVIA FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.982.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour VALDIVIA FINANCIAL S.A.

Signature

(056954.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ACQUA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.284.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour ACQUA HOLDING S.A.

Signature

(056972.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

NEVER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.999.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour NEVER HOLDING S.A.

Signature

(056975.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

OVERLAND INVESTMENT, Société Anonyme.
Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 13.824.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 4 septembre 2003 à Luxembourg

L'Assemblée prend connaissance de la démission de Messieurs Etienne Gillet, Jacques Tordoor et Guy Glesener de leur poste d'Administrateur de la société et de AUDITEX, S.à r.l. de son poste de Commissaire de la société et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- la société VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 47.765

- la société THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 47.852

- la société INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A., 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 66.006

et comme nouveau commissaire:

- la société IB MANAGEMENT SERVICES S.A., 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 47.699

jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Pour copie conforme

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. / THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A.

Administrateur / Administrateur

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056965.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

D&B CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2550 Luxembourg, 154, avenue X Septembre.
R. C. Luxembourg B 83.025.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour la société

D. Pichler-Lamparski

Administrateur

(056976.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

LUXEMBOURG FOOD AND BEVERAGE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 68.452.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

- L'Assemblée a accepté la démission de Madame Laurence Braun de son mandat d'Administrateur et lui a octroyé décharge complète pour toute la durée de son mandat.

- L'Assemblée a nommé LUXFIDUCIA, S.à r.l., une société ayant son siège au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057020.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

OTRANTO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.313.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour OTRANTO HOLDING S.A.

Signature

(056978.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ANTERIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.354.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour ANTERIA S.A.

Signature

(056980.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.175.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A.

Signature

(056982.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ADEON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.035.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour ADEON S.A.

Signature

(056986.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

PERNAMBUCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.425.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour PERNAMBUCO S.A.

Signature

(056989.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

XERIUM 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.085.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 966 du 16 décembre 1999.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03090, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(056991.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MARGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.422.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour MARGE S.A.

Signature

(056993.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

EURO PARTICIPATIONS & INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.220.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour EURO PARTICIPATIONS & INVESTISSEMENTS S.A.

Signature

(056995.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

VECTOR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 88.004.

—
Le Rapport Annuel Révisé au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

V. Jean / P. Bartz

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir Principal

(056997.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

EURIMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 18.929.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour EURIMAR S.A.

Signature

(057002.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

PAY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.990.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour PAY HOLDING S.A.

Signature

(056999.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

INTERNATIONAL HARBOURS DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.170.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour INTERNATIONAL HARBOURS DEVELOPMENT S.A.

Signature

(057005.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ATLANTAS SAGA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 33.189.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 27 mars 2003

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de EUR 253 par action pour un montant total de EUR 759.000 et de reporter à nouveau EUR 263.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des Administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- Monsieur Louis Carlet de La Rozière, Administrateur et Président, SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION ATLANTAS SAGA S.A.

Administrateurs:

- Madame Diane de Galard Terraube, Administrateur-Délégué, SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION ATLANTAS SAGA S.A.,

- Monsieur Thierry Schaffhauser, Administrateur-Délégué, SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION ATLANTAS SAGA S.A.,

- Monsieur Philippe J. Lette, LETTE & ASSOCIES,

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,

- Monsieur Benoît de Hults, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,

- Monsieur Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,

- Monsieur Guy Verhoustraeten, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Le Commissaire aux Comptes est:

PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, BP 1443.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

F. Waltzing / P. Visconti

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02986. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(057008.3/1183/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 15.574.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A.Garcia Hengel / S. Wallers

(057021.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 15.574.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A.Garcia Hengel / S. Wallers

(057019.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 15.574.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A.Garcia Hengel / S. Wallers

(057018.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 15.574.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A.Garcia Hengel / S. Wallers

(057016.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 15.574.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A.Garcia Hengel / S. Wallers

(057014.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 15.574.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A.Garcia Hengel / S. Wallers

(057012.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 15.574.

Le texte des statuts coordonnés, réf. LSO-AI01918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour HOBEVEST S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A.Garcia Hengel / S. Wallers

(057010.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ZENITH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.570.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 27 mars 2003

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des Administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- Monsieur Louis Carlet de La Rozière, Administrateur et Président, SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION ATLANTAS SAGA S.A.

Administrateurs:

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,

- Monsieur Benoît de Hulst, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,

- Monsieur Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,

- Monsieur Guy Verhoustraeten, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Le Réviseur d'Entreprises est:

PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, BP 1443.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

F. Waltzing / P. Visconti

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057011.3/1183/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SUTTER INTERNATIONAL GROUP S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.518.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour SUTTER INTERNATIONAL GROUP S.C.A.

Signature

(057006.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

DeRobertis S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1371 Luxemburg, 7, Val Sainte Croix.
H. R. Luxemburg B 95.592.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendunddrei, am neunundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard Lecuit, im Amtssitze zu Luxemburg, in Vertretung seines verhinderten Kollegen Notar Jean-Joseph Wagner, im Amtssitze zu Sassenheim (Luxemburg), in dessen Besitz und Verwahr gegenwärtige Urkunde verbleibt.

Sind erschienen:

1.- Die Gesellschaft LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in Abkürzung INTERCONSULT, mit Sitz in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg,
hier vertreten durch:

a) Herr Alexis Kamarowsky, Geschäftsdirektor, mit beruflicher Anschrift in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg;

b) Herr Roberto Manciocchi, Geschäftsdirektor, mit beruflicher Anschrift in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg,

beide handelnd in ihrer Eigenschaft als berechtigte Unterzeichnete der vorbezeichneten Gesellschaft und demnach befugt dieselbe durch ihre gemeinsame Unterschrift gültig zu verpflichten.

2.- Herr Alexis Kamarowsky, vorgeannt, handelnd in seinem persönlichen Namen.

Vorgenannte Kompargenten, handelnd wie vorerwähnt, ersuchten den unterzeichneten Notar, die Satzung einer, von den vorbezeichneten Parteien, zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden.

Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck - Kapital

Art. 1. Es wird hiermit eine luxemburgische Aktiengesellschaft (société anonyme) unter der Bezeichnung DeRobertis S.A. gegründet.

Art. 2. Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg-Stadt.

Durch einfachen Beschluß des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Filialen und Tochtergesellschaften, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Unbeschadet der Regeln des allgemeinen Rechtes betreffend die Kündigung von Verträgen, falls der Gesellschaftssitz auf Grund eines Vertrages mit Drittpersonen festgesetzt wurde, kann, durch einfachen Beschluß des Verwaltungsrates, der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes verlegt werden. Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluß der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Grossherzogtum verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder von diesem Sitz mit dem Ausland durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Maßnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung an Dritte von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

Art. 4. Der Zweck der Gesellschaft sind alle Operationen, welche direkt oder indirekt zum Erwerb führen von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an irgendwelches Unternehmen, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Sie kann ihre Aktiva verwenden für die Schaffung, Verwaltung, Entwicklung, Verwertung und Liquidation eines Portfolios, das sich aus allen Arten von Wertpapieren und Patenten zusammensetzt, sowie zum Erwerb von Wertpapieren und Patenten durch Einlagen, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption oder auf jede andere Art und Weise. Die Gesellschaft kann diese Wertpapiere durch Verkauf, Übertragung, Austausch oder sonstwie realisieren, diese Wertpapiere und Patente auswerten, den Unternehmen, an denen sie beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien gewähren.

Die Gesellschaft wird alle Maßnahmen zur Wahrung ihrer Rechte ergreifen und jede Art von Geschäften abschließen, die mit ihrem Gesellschaftszweck verbunden sind oder diesen fördern.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt zweiunddreißigtausend Euro (32.000,- EUR) eingeteilt in dreihundertzwanzig (320) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,- EUR).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderung zu fassen ist.

Verwaltung - Überwachung

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen, welche von der Generalversammlung für eine Dauer ernannt werden, die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Wird die Stelle eines von der Generalversammlung bestellten Verwaltungsratsmitgliedes frei, können die so ernannten verbleibenden Verwaltungsratsmitglieder, das frei gewordene Amt vorläufig besetzen. In diesem Fall erfolgt die endgültige Wahl durch die nächste Generalversammlung.

Art. 7. Der Verwaltungsrat wählt unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden. Im Falle der Verhinderung des Vorsitzenden übernimmt das vom Verwaltungsrat bestimmte Mitglied dessen Aufgabe.

Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlußfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied jeweils nur einen Kollegen vertreten kann.

Die Verwaltungsratsmitglieder können ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben. Fernschreiben, Telegramme und Telefaxe müssen schriftlich bestätigt werden.

Ein schriftlich gefaßter Beschluß, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anläßlich einer Verwaltungsratsitzung gefaßter Beschluß.

Art. 8. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit absoluter Stimmenmehrheit getroffen. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Art. 9. Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben.

Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.

Art. 10. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist.

Art. 11. Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern oder Dritten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung übertragen. Die Übertragung an ein Mitglied des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Art. 12. Die Gesellschaft wird nach außen verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Delegierten des Verwaltungsrates. Im laufenden Verkehr mit den Behörden wird die Gesellschaft durch die Unterschrift eines Mitgliedes des Verwaltungsrates rechtsgültig vertreten.

Art. 13. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannte Kommissare überwacht, welche nicht Aktionäre sein müssen, die ihre Zahl festlegt und ihre Vergütung festlegt.

Die Dauer der Amtszeit der Kommissare wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

Generalversammlung

Art. 14. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Ihre Beschlüsse sind bindend für die Aktionäre welche nicht vertreten sind, dagegen stimmen oder sich enthalten. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäß den Bestimmungen des Gesetzes.

Art. 15. Die jährliche Generalversammlung tritt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am vierten Dienstag des Monats Juni eines jeden Jahres, um 10.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 16. Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine außerordentliche Generalversammlung einberufen. Sie muß einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens 20 % des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

Art. 17. Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme. Die Gesellschaft wird nur einen Träger pro Aktie anerkennen; für den Fall, wo eine Aktie mehreren Personen gehört, hat die Gesellschaft das Recht, die Ausübung aller Ver-

fügingsrechte, welche dieser Aktie anhaften, zu suspendieren, und zwar solange bis der Gesellschaft gegenüber ein einziger Eigentümer ernannt wird.

Geschäftsjahr - Gewinnverteilung

Art. 18. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres. Der Verwaltungsrat erstellt den Jahresabschluß, wie gesetzlich vorgeschrieben:

Er legt diesen, mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft, spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung, den Kommissaren zur Einsicht, vor.

Art. 19. Vom Nettogewinn des Geschäftsjahres sind mindestens 5% für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden; diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage 10% des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

Unter Beachtung der diesbezüglichen gesetzlichen Vorschriften kann der Verwaltungsrat Vorschußdividenden zahlen.

Die Generalversammlung kann beschließen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Art. 20. Die Gesellschaft kann durch Beschluß der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefaßt werden muß wie bei Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf die späteren Änderungen.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2003.

Die erste Generalversammlung findet im Jahr 2004 statt.

Die ersten Verwaltungsratsmitglieder und der (die) erste(n) Kommissar(e) werden von der außerordentlichen Gesellschafterversammlung ernannt, die sofort nach der Gründung abgehalten wird.

Kapitalzeichnung - Einzahlung

Die dreihundertzwanzig (320) Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1.- Die Gesellschaft LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in Abkürzung INTERCONSULT, 319 vorbezeichnet, dreihundertneunzehn Aktien	319
2.- Herr Alexis Kamarowsky, vorgenannt, eine Aktie	1
Total: dreihundertzwanzig Aktien	320

Das gezeichnete Kapital wurde in voller Höhe in bar eingezahlt.

Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von zweieunddreißigtausend Euro (32.000,- EUR) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, daß die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Gründung entstehen, auf eintausendneunhundert Euros.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammen gefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

Erster Beschluss

Die Zahl der Verwaltungsmitglieder wird auf drei (3) festgelegt.

Zu Verwaltungsratsmitgliedern für eine Dauer von sechs (6) Jahren, bis zur Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2008 befindet, werden ernannt:

- 1.- Herr Alexis Kamarowsky, Gesellschaftsdirektor, mit beruflicher Anschrift in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg;
- 2.- Herr Federigo Cannizzaro, Jurist, mit beruflicher Anschrift in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg;
- 3.- Herr Jean-Marc Debaty, Gesellschaftsdirektor, mit beruflicher Anschrift in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg.

Zweiter Beschluss

Die Zahl der Kommissare wird auf einen (1) festgelegt.

Zum Kommissar für eine Dauer von sechs (6) Jahren, bis zur Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2008 befindet, wird ernannt:

Die Gesellschaft LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., in Abkürzung INTERCONSULT, mit Sitz in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg (R.C. Luxemburg, Sektion B Nummer 40312).

Dritter Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Vierter Beschluss

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder zu übertragen, welches oder welche die Gesellschaft durch seine oder ihre alleinige Unterschrift rechtlich vertreten kann oder können.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Kamarowsky, R. Manciocchi, G. Lecuit.

Enregistré zu Esch-sur-Alzette, am 4. September 2003, Band. 879, Blatt. 43, Feld 4. – Erhalten 320 euros.

Der Einnehmer ff.(gezeichnet): Oehmen.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 9. September 2003.

J.-J. Wagner.

(057209.3/239/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

GANOT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 95.594.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

La société de droit des Iles Vierges Britanniques KNIGHT BUSINESS INC, avec siège social à Tortola, PO Box 3152, Road Town, (Iles Vierges Britanniques), inscrite au Registre des Sociétés de Tortola, (Iles Vierges Britanniques), sous le numéro IBC 418875.

ici dûment représentée par Maître Eyal Grumberg, avocat, demeurant à L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de GANOT, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt-quatre mille euros (24.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de deux cent quarante euros (240,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par la société de droit des Iles Vierges Britanniques KNIGHT BUSINESS INC, société BVI, avec siège social à Tortola, PO Box 3152, Road Town, (Iles Vierges Britanniques).

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de vingt-quatre mille euros (24.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ mille deux cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associée unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

2.- Est nommé gérante de la société:

La société de droit des Iles Vierges Britanniques KNIGHT BUSINESS INC, société BVI, avec siège social à Tortola, PO Box 3152, Road Town, (Iles Vierges Britanniques), inscrite au Registre des Sociétés de Tortola sous le numéro ...

3.- La société est engagée par la signature individuelle de la gérante.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualité, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: E. Grumberg, J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 11 septembre 2003, vol. 524, fol. 49, case 1. – Reçu 240 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 septembre 2003.

J. Seckler.

(057213.3/231/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

EVOLYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 95.595.

STATUTS

L'an deux mille trois, le trente juin,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven,

Ont comparu:

1. Henri Savoldelli, Manager, demeurant 5 Place Jeanne d'Arc, F-57220 Bouchepon

2. LE COMITIUM INTERNATIONAL SA, avec siège social à L-2538 Luxembourg, 3 rue Nicolas Simmer, représentée par son administrateur-délégué, Jonathan Beggato, Directeur comptable, demeurant à L-1371 Luxembourg, 31 Val Sainte Croix, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg,

laquelle, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée;

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de EVOLYS INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet le commerce, en gros et en détail, installation et entretien de matériels de télécommunication, de téléphonie, d'appareils électriques ou électroniques.

La société peut en outre accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en favoriser la réalisation.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- €) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- €) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut-être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Le premier administrateur-délégué sera exceptionnellement nommé par l'Assemblée générale Extraordinaire de constitution.

Art. 10. La société se trouve valablement engagée, vis à vis des tiers, en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou conjointement avec la signature de l'un des deux autres administrateurs.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera à courir du jour de la constitution de la prédite société, jusqu'au 31 décembre 2003.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 14 heures, et pour la première fois en deux mille quatre, à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit de la commune à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Henri Savoldelli, prédit	50 actions
2. La société LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A., prédite	950 actions
<hr style="border: 0.5px solid black;"/>	
Total: mille actions	1.000 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300).

Les comparants à l'acte sont cependant solidairement tenus vis-à-vis du notaire pour paiement de ces frais.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un. (1).
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Henri Savoldelli, prèdit,
 - b) Eric Crusem, Ingénieur, demeurant à F-57500 Saint-Avold, 2 rue des Grives,
 - c) Monique Hochard, secrétaire médicale, F-57740 Longeville-les-St-Avold, 20 rue du Moulin,
3. Est nommé administrateur-délégué Henri Savoldelli, prèdit.
4. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société de droit luxembourgeois LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2538 Luxembourg, 3 rue Nicolas Simmer.

5. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes seront de six années et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille huit.

6. Le siège social est fixé à l'adresse suivante: L-1940 Luxembourg, 310 route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: J. Beggiato, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, vol. 139S, fol. 50, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 juillet 2003.

P. Bettingen.

(057215.3/202/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

A.R.T. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 67.475.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

LUXFIDUCIA

Signature

(057015.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

GLOBAL VISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5570 Remich, 41, route de Stadtbredimus.

R. C. Luxembourg B 77.826.

Notule du Conseil d'Administration du 3 septembre 2003

Sont présents:

Monsieur Swannet Herman

Monsieur Van Den Berg Johan

EUROCAP HOLDING S.A.

Le Conseil d'Administration décide à la majorité des voix:

- La nomination de la société EUROCAP HOLDING S.A., valablement représentée, avec siège social 39, route de Stadtbredimus, L-5570 Remich, pour une durée de six (6) ans et rééligible en tant qu'administrateur.

- Est aussi décidée la révocation de Madame Kurban Belgin et de Monsieur Janssens Sven en temps qu'administrateurs.

Fait à Remich, le 3 septembre 2003.

H. Swannet / J. Van Den Berg.

EUROCAP HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03446. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057049.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1991, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03040, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(057111.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1992, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03038, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(057113.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1993, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03036, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(057115.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1994, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(057117.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03033, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(057119.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03035, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057124.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03029, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057125.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03027, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057127.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057130.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

MONEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 24.951.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03024, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057131.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

FRANKLINE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 93.598.

FRANKLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 71.372.

—
PROJET DE FUSION

L'an deux mille trois, le vingt-six août,

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme FRANKLINE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 93.598, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 mai 2003, publié au Mémorial C, numéro 636 du 12 juin 2003,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 19 août 2003, dont une copie, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

2) Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Schrassig,

agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme FRANKLINE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 71.372, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 6 août 1999, publié au Mémorial C, numéro 842 du 11 novembre 1999, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1^{er} février 2001, publié au Mémorial C, numéro 769 du 17 septembre 2001,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 19 août 2003, dont une copie, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la société anonyme FRANKLINE INTERNATIONAL S.A. détient la totalité (100%) des mille (1.000) actions d'une valeur nominale de quatre-vingt euros (80,- EUR) chacune, représentant la totalité du capital social de quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR) de la société FRANKLINE S.A.

II) Que la société FRANKLINE INTERNATIONAL S.A. entend fusionner avec la société anonyme FRANKLINE S.A. par absorption de cette dernière, conformément aux dispositions des articles 278 à 283 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales concernant l'absorption d'une société par une autre possédant quatre-vingt-dix pour cent (90%) ou plus des actions de la première.

III) Que la date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies par la société absorbante a été fixée au 1^{er} août 2003.

IV) Que la société absorbante s'engage à reprendre tout l'actif et le passif de la société absorbée.

V) Que ni la société absorbée ni la société absorbante n'ont d'actionnaires titulaires de droits spéciaux ou de détenteurs de titres autres que les actions.

VI) Qu'aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs ni aux commissaires ou réviseurs des deux sociétés qui fusionnent.

VII) Que la fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du présent projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

VIII) Que les actionnaires de FRANKLINE S.A. sont en droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social de la société, des documents indiqués à l'article 267 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une copie de ces documents peut être obtenue par tout actionnaire sans frais et sur simple demande.

IX) Qu'un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins cinq pour cent (5%) des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir pendant le même délai la convocation d'une assemblée générale appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

X) Qu'à défaut de convocation d'une assemblée ou de rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive comme indiqué ci-avant et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales.

XI) Que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société absorbée prennent fin à la date de la fusion et que décharge est accordée aux administrateurs et commissaire de la société absorbée.

XII) Que la société absorbante procédera à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion et à la cession de tous les avoirs et obligations de la société absorbée vers la société absorbante.

XIII) Que les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Lutgen, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, vol. 140S, fol. 33, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

P. Frieders.

(057218.3/212/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

GRAAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 95.597.

STATUTS

L'an deux mille trois, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven,

Ont comparu:

1. la société de droit luxembourgeois, JALYNN HOLDING S.A. établie et ayant son siège social à L-5405 Bech-Kleinmacher, 59, route du Vin, ici représentée par Maître André Harpes, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, ayant pouvoir d'engager la société par sa seule signature,

2. Maître André Harpes, Maître en droit, demeurant à L-2320 Luxembourg, 55 Boulevard de la Pétrusse;

Lesquels comparants, agissant ès-qualités, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GRAAL S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Sur décision du conseil d'administration le siège de la société peut être transféré dans les limites de la Ville de Luxembourg. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut acquérir et gérer des brevets, marques ou droits d'auteurs ou tous autres droits dérivés de ces brevets, marques ou droits d'auteurs ou complémentaires à ces droits. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'exécution et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante mille (50.000,-) Euros, représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) Euros chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Les actions de la société peuvent créer, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables. En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent. Le conseil d'administration ne peut délibérer que

si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil peut déléguer tous ou une partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée par la signature individuelle de chacun des administrateurs.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre à l'exception de la première année sociale qui commence aujourd'hui et qui prendra fin le 31 décembre 2003.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non. Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

- JALYNN S.A., prénommée	49 actions
- Maître André Harpes, prénommé.	1 action
Total	50 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille (50.000,-) Euros se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille (2.000,-) Euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Carine Bittler, administrateur de société, née à Winterbach (Allemagne), le 10 octobre 1949, demeurant à L-8094 Bertrange, 63, rue de Strassen;

- Monsieur Yves Schmit, comptable, né à Esch-sur-Alzette, le 14 mars 1972, demeurant à L-8020 Strassen, 18, rue de la Résistance;

- Monsieur André Harpes, Maître en droit, né à Luxembourg, le 17 mars 1960, demeurant à L-5405 Bech-Kleinmacher, 59, route du Vin;

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

Madame Magali Mazuer, employée privée, née à Montbéliard (France), le 29 septembre 1979, demeurant à L-3416 Dudelange, 125, rue Sainte-Barbe

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2008.

5. Le siège social est fixé à L- 2320 Luxembourg, 55, Boulevard de la Pétrusse;

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Harpes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 14, case 2. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 septembre 2003.

P. Bettingen.

(057219.3/202/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

EUROPEAN STRATEGIC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 36.068.

—
Les Comptes Annuels et rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02990, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

F. Waltzing / P. Visconti

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

(057017.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

GADIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 42.773.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour GADIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A.G. Hengel / S. Wallers

(057026.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ALGORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 83.871.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

- L'Assemblée a accepté la démission de Madame Laurence Braun de son mandat d'Administrateur et lui a octroyé décharge complète pour toute la durée de son mandat.

- L'Assemblée a nommé LUXFIDUCIA, S.à r.l., une société ayant son siège au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057028.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 56.824.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(057024.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 56.824.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(057023.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

PROKYON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.898.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour PROKYON S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(057027.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ALGORI SCORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 83.398.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

- L'Assemblée a accepté la démission de Madame Laurence Braun de son mandat d'Administrateur et lui a octroyé décharge complète pour toute la durée de son mandat.

- L'Assemblée a nommé LUXFIDUCIA, S.à r.l., une société ayant son siège au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057031.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

P.F. WELLNESS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.044.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le Domiciliataire

Signatures

(057032.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

G.H.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.579.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le Domiciliataire

Signatures

(057034.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 15.574.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 octobre 1998, la décision du Conseil général du 6 mai 1998 de coopter M. Albert Pennacchio, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au Conseil d'administration a été ratifiée.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour HOBVEST S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057052.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

HOBVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 15.574.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2001, les mandats des Administrateurs Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Albert Pennacchio, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, ainsi que celui du Commissaire aux comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg ont été renouvelés pour la durée de six ans. M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur, également pour la durée de six ans. De ce fait, le nombre des Administrateurs a été augmenté de trois à quatre.

Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour HOBVEST S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057055.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ASOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.170.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ASOR S.A.

Signatures

(057038.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ASOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.170.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ASOR S.A.

Signatures

(057042.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ASOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.170.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 9 septembre 2003 que:

Le terme des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme à nouveau les Administrateurs et Commissaire sortants jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur le résultat de l'exercice 2004, à savoir:

Administrateurs:

- M. José-Marc Vincentelli, employé privé, né le 9 juillet 1955 à Ajaccio (Corse) demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Président du Conseil d'Administration;
- M. Raffaele Gentile, employé privé, né à Salerno (Italie) le 18 octobre 1950, demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- M. Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Commissaire aux Comptes:

- M. Claude Weis, comptable, né à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg) le 15 mars 1960 demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI02126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(057046.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

FERDOFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.414.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FERDOFINANCE S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(057037.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SOCIETE FINANCIERE POUR L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 85.194.

—
Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002 le siège social de la société a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions avec effet au 30 septembre 2002.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour SOCIETE FINANCIERE POUR
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057051.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SOCIETE FINANCIERE POUR L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 85.194.

—
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 2003, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ont été nommées Administrateurs de «catégorie A» et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Administrateur de «catégorie B» en remplacement des Administrateurs de «catégorie A» MM. Antonio Dainelli et Gianfranco Sambo et l'Administrateur de «catégorie B» M. Jean Bodoni.

Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour SOCIETE FINANCIERE POUR
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057048.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

GADIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 42.773.

—
Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été coopté au Conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Albert Pennacchio, démissionnaire.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Marie-Claire Zehren, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Pour GADIR HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, réf. LSO-AI01892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057062.3/1017/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

**KARL AUGUSTIN TRANSPORTGESELLSCHAFT m.b.H., Zweigniederlassung Luxemburg,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 49, Grand-rue.
H. R. Luxemburg B 95.420.

—
Protokoll der Beschlüsse des alleinigen Geschäftsführers vom 1. August 2003

Der Unterzeichnete,
Herr Karl Augustin, Spediteur, geboren am 2. Oktober 1946 in Salzburg/Österreich, wohnhaft in Rehwaldweg 4, A-5301 Eugendorf,
alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft, fasst folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Gründung einer Zweigniederlassung in Luxemburg

Die Zweigniederlassung in Luxemburg wird am 15. September 2003 eröffnet.
Die Gesellschaft übt ihre Geschäftstätigkeit unter dem Namen KARL AUGUSTIN TRANSPORTGESELLSCHAFT m.b.H., Zweigniederlassung Luxemburg aus.
Der Gegenstand der Zweigniederlassung beschränkt sich auf die Vermittlung von Frachten im gewerblichen Strassen-güterverkehr.
Der Sitz der Luxemburger Zweigniederlassung befindet sich auf 49, Grand-rue, L-6630 Wasserbillig.

Zweiter Beschluss

Ernennung eines Geschäftsführers für die Luxemburger Zweigniederlassung

Herr Karl Augustin, geboren am 2. Oktober 1946 in Salzburg/Österreich und wohnhaft in Rehwaldweg 4, A-5301 Eugendorf, wird zum Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit ernannt.
Er ist berechtigt, die Zweigniederlassung in allen Angelegenheiten durch seine Einzelunterschrift zu verpflichten.

K. Augustin
Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057036.3/537/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

**EIDOSMEDIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. SYNCO S.A.)**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 87.791.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 septembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.
Signature

(057039.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

ARINSO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 3, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 60.115.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 août 2003 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration accuse réception de la démission de Monsieur Philippe Lahaye de ses fonctions d'Administrateur-Délégué.

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Philippe Lahaye Directeur de la société avec pouvoir de signature pour tous les actes de gestion courante portant sur des montants inférieurs ou égaux à la somme de EUR 250.000,-. Tous les actes dépassant la somme de EUR 250.000,-, ainsi que les actes portant acquisition ou aliénation de biens immeubles, devront être cosignés par Monsieur Jos Sluys, Administrateur-Délégué de la société.

Pour réquisition
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057053.3/1682/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KINTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 40.979.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03050, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057101.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KINTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 40.979.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03051, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057100.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KINTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 40.979.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03053, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057099.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

KINTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 40.979.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03054, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(057098.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.
